



Groupe sectoriel éducation pour les urgences au Cameroun

Termes de Reference

Contexte

Les populations du Cameroun souffrent des impacts d'une triple crise humanitaire liée aux conflits dans la région du Bassin du Lac Tchad, en République centrafricaine ainsi qu'à une vulnérabilité chronique entraînant des niveaux élevés d'insécurité. Plus de 550 000 personnes dont 276 000 réfugiés centrafricains, 87 000 réfugiés nigériens et 199 000 déplacés internes ont été forcés de fuir vers les régions de l'Adamaoua, l'Est, le Nord et l'Extrême-Nord pour échapper à l'insécurité et à la violence armée (HNO 2017).

Le Cameroun a vu son nombre de réfugiés et de personnes déplacées internes accroître, générant une augmentation considérable des besoins humanitaires tant pour les personnes déplacées que pour les communautés hôtes déjà vulnérables avant la crise. Les partenaires humanitaires estiment que 2.9 millions de personnes (dont la moitié sont des femmes et plus de 60% des enfants) ont urgemment besoin de protection et/ou d'assistance la plus élémentaire. Les différentes crises humanitaires, notamment les attaques répétées de Boko Haram, exercent une pression supplémentaire sur un secteur éducatif déjà confronté à d'importants problèmes structurels en termes d'enseignants et d'infrastructures.

Objectif

L'objectif du secteur éducation est de mobiliser tous les acteurs clés du secteur et de coordonner les interventions afin de prévenir et répondre plus efficacement aux situations de crise dans le domaine de l'éducation.

Principales activités du groupe sectoriel éducation

- ✓ Constituer un forum de coordination nationale dans lequel tous les acteurs clés du secteur de l'éducation se retrouvent;
- ✓ Disposer de la liste actualisée des personnes et/ou des membres du groupe sectoriel;
- ✓ Développer des synergies d'action avec d'autres secteurs (Protection, WASH, PAC, C4D) dans la préparation et la réponse aux différentes crises;



- ✓ Produire et alimenter un 4W commun pour le secteur éducation;
- ✓ Mener des évaluations conjointes et produire des évidences sur les besoins du secteur;
- ✓ Participer aux processus d'évaluation des besoins humanitaires et élaborer des stratégies et des plans de réponse aux crises humanitaires;
- ✓ Soutenir les stratégies nationales d'éducation aux niveaux national et régional;
- ✓ Diffuser des informations relatives à la situation sécuritaire, les bonnes pratiques et expériences réalisées par le secteur et par les autres secteurs;
- ✓ Appliquer les normes et standards minimum de l'éducation en situation d'urgence;
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs de l'éducation dans la réponse aux urgences et les préparer à faire face à d'éventuelles crises;
- ✓ Répondre aux besoins identifiés par le multi secteur et reconnus comme priorités,
- ✓ Assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action
- ✓ Organiser au besoin, en collaboration avec le Ministère de l'éducation de base des activités de plaidoyer auprès des décideurs politiques et administratifs en faveur de l'éducation;
- ✓ Apporter un soutien au Gouvernement du Cameroun dans la réponse aux urgences tout en intégrant la résilience (appui aux stratégies nationales d'éducation du gouvernement en urgence et dans le développement).

Le groupe sectoriel éducation s'engagera en plus des activités de réponse aux urgences humanitaires dans le relèvement rapide et dans le développement à long terme. Les interventions axées sur le développement constituent l'un des moyens les plus efficaces de se préparer à une réponse humanitaire prévisible. Pour cette raison, le groupe sectoriel travaillera à développer une bonne collaboration avec les secteurs de la protection de l'enfant, WASH, PAC et C4D afin d'assurer une réponse holistique aux multiples vulnérabilités qu'apportent les situations de crise.

Les partenaires du Groupe sectoriel et leurs responsabilités

Les Partenaires du Groupe sectoriel sont toutes les organisations qui s'engagent à :

- ✓ Participer et à soutenir la réponse humanitaire du secteur éducation;
- ✓ Contribuer aux priorités stratégiques et aux objectifs du secteur éducation.



La nature de la participation des partenaires au Groupe sectoriel peut être distinguée : membres de fait et membres observateurs.

Organisation et fonctionnement du Groupe sectoriel

Agence chef de file: UNICEF

Participants : Gouvernement, ONGs Internationales, Nationales, et locales, bailleurs...

En fonction des besoins identifiés, des sous-groupes thématiques restreints pourront être mis en place pour traiter des points techniques spécifiques. Les sous-groupes thématiques rendront compte au groupe sectoriel de manière régulière.

Présence du groupe sectoriel sur le terrain

Les Groupes sectoriels régionaux seront complémentaires au Groupe sectoriel national et participeront à l'analyse des besoins et des gaps ainsi qu'à l'orientation stratégique et politique. Le Groupe sectoriel national est basé à Yaoundé. Les sous-groupes régionaux seront basés dans les capitales régionales selon les besoins et selon l'accès (Maroua et Bertoua etc.)

Tenue des réunions

Au moins une fois par mois et à la demande des membres du Groupe sectoriel selon les besoins. Les organisations souhaitant participer au Groupe sectoriel éducation en qualité d'observateur (en raison de politiques propres à leur organisation) à des fins d'échange d'informations sont également encouragées à assister aux réunions.

Secrétariat

Le secrétariat des réunions du groupe sectoriel éducation est assuré conjointement par l'UNICEF et un partenaire parmi ceux qui sont présent à la réunion.

Reportage

Le Groupe sectoriel fera circuler les comptes rendus des réunions aux membres du Groupe sectoriel et mettra à la disposition de la communauté humanitaire l'ensemble de la documentation produite par le groupe sectoriel à travers le site web UNICEF/ou celui d'OCHA. En outre, le groupe sectoriel éducation devra assurer une présence aux réunions inter sectorielles.

**Amendement des termes de référence**

Les termes de référence peuvent être revus au besoin, en particulier s'il y a des changements institutionnels, réglementaires ou sur le terrain.

Les présents termes de référence ont été approuvés par les participants à la réunion de coordination du groupe sectoriel tenue à Yaoundé le 05 Avril 2017 dans la salle de réunion de l'UNICEF.